

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION TERRITORIALE DES LANDES
Pôle Santé Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR

Prélèvement	00076043	Commune	SAUBUSSE
Unité de gestion	0113 SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR	Prélevé le :	mardi 30 juin 2015 à 10h00
Installation	UDI 000423 BASSE VALLEE ADOUR	par :	STEPHANIE FRICHEAU (LD40)
Point de surveillance	S 0000000614 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ROBINET BAR SALLE DES FÊTES	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			Valeur hors références
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	25,5 °C		25	
pH	7,4 unitépH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,21 mg/LCl2			
Chlore total	0,23 mg/LCl2			

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Type de l'analyse :

Code SISE de l'analyse : 00076552

Référence laboratoire : SE15-3744/9041

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	134 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	81 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	522 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	0,014 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00076043)

Eau conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Une température de l'eau supérieure à la valeur maximale de référence à été relevée lors du prélèvement. On note la présence de nombreuses bactéries aérobies revivifiables.

Signé à Mont de Marsan le 7 juillet 2015
 Pour la Directrice, L'ingénieur d'études sanitaires


 LAGADEC GAELE